

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/11/2010

Réception par le Prefet : 10/11/2010

Publication : 10/11/2010



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2010-13-6-4

Séance du vendredi 5 novembre 2010

### DEMANDE DE SUBVENTION DU REGIO MINERAUX CLUB

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Attribue une subvention de 150 € au Régio Minéraux Club pour l'organisation de la 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'Association Française de Micro minéralogie les 23 et 24 octobre 2010 à ROSENAU.
- Précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le Programme J718 – chapitre 65 – nature 6574 - fonction 021.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté  
voix contre  
abstentions